

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 894

Artikel: En retour : le temps politique. Partie 1
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps politique

(réd) A l'automne 87, qui fut préelectoral — c'est loin déjà — DP 874 se présenta en format cahier. L'essai dépassait les dimensions d'un article de journal, même long; de surcroît, dans chaque page, le texte n'occupait qu'une colonne, l'autre étant laissé blanche, invite au lecteur à devenir interlocuteur, selon son inspiration ou son humeur.

Il faut maintenant rendre compte de l'exercice. Et d'abord remercier ceux qui ont lu, plume en main. Le taux de participation est de 1 sur 130. Proportion correcte: ce dialogue politique n'était pas le bingo. La répartition géographique est bonne: tous les cantons romands sont présents, sauf le Valais — nous regrettons souvent sa marginalité — mais répond aussi la Suisse allemande citadine (Bâle, Berne, Zurich). Nous ne sommes pas en mesure de procéder à une analyse professionnelle de nos correspondants; ni politiciens professionnels, ni magistrats ne sont toutefois du nombre. Quant aux commentaires globaux sur notre entreprise, ils ouvrent tout grand le spectre des appréciations: de «je trouve ces textes amphigouris et inutilement abstraits» à «effort remarquable, surtout réussi dans l'analyse». L'échantillonnage, donc, est représentatif. Nous avons choisi quatre entrées, que nous rappelons: les rapports nouveaux de la société avec la nature «exploitée»; les catégories sociales dans la Suisse d'aujourd'hui; la société médiatisée; la lisibilité du politique. Pour donner la parole à nos lecteurs, nous reprenons dans le même ordre.

La nature dénaturée

Langage — En préalable, nous avions souhaité que soit refusé l'excès verbal. Sous prétexte que pour faire prendre conscience, il faut frapper avec des formules fortes, sont mises en circulation des métaphores outrancières: de la mort des forêts au Sida mental. Vive réaction sur ce point.

Notre «civilisation» accepte de tuer pour payer son confort, mais refuse le mot. (P.H.)

sont réunies pour un dérapage dans la religiosité», écrivions-nous. Le sujet est trop essentiel pour être abordé, comme nous l'avons fait, en quelques lignes. Certains lecteurs pourtant on suivi sur le terrain.

La nature n'est pas une «bonne mère». Elle procède d'événements géologiques, biologiques, tout en présentant à l'homme l'illusion de la stabilité. On ne saurait déifier les substances «naturelles», l'environnement, etc. Des toxines mortelles proviennent de cryptogames. (M.R.)

L'écologie ne se limite pas aux problèmes techniques à résoudre pour survivre, mais est aussi un état d'esprit, une autre relation avec l'environnement en tant que fondement de la vie. A la relation de propriétaire-exploitant que la société industrielle a établie avec la nature, l'écologie oppose une relation qui redonne une place au sacré. Il y a là incontestablement un élément religieux, dans le meilleur sens du terme, comme le relève déjà Denis de Rougemont qui parle de «conversion» à l'esprit écologique dans L'avenir est notre affaire. (J.M.)

Morbidité n'est pas mortalité, mais il y a des maladies qui conduisent à la mort. Il faut éviter l'inflation des mots, mais aussi la banalisation. Waldsterben = agonie des forêts, et non mort. (J.M.)

Nous y ajouterons l'emploi perverti de «holocauste» qu'on minimise et qu'on applique abusivement à toute persécution. (M.B.)

La langue que l'on parle, que d'autres parlent à ma place, n'est-elle pas sujette à l'inflation, comme un produit de consommation? Il lui faut «rester dans le vent»! Et que dire de la précision factice de la «langue de bois»? (P.C.)

Ajoutons que nous avons été pris au mot de la leçon donnée

- pour avoir identifié «imposteur» à «gourou» (dans le Bouddhisme, le gourou est un Maître qui enseigne le chemin vers la découverte de soi à travers les exercices, l'ascèse, la méditation, etc);
- pour avoir utilisé des termes flous comme réforme ou volontarisme, qui font, lourde pierre dans notre jardin, chiraquien;
- pour avoir recouru trop facilement à des mots tels que «bourgeois»;
- pour avoir avec trop de légèreté parlé des caisses noires bernoises comme d'un abus de pouvoir sans volonté d'enrichissement (vieux réflexe conditionné par la tradition séculaire de soumission déférente à LL.EE.);
- pour avoir sorti un cahier aux pages non numérotées!

Réformisme

Les rapports Homme-Nature sont aujourd'hui bouleversés par l'avancée scientifique. Aggression et sentiment de culpabilité: «Les conditions

Quant à la proposition de développer toutes les formes de contre-pouvoirs compétents qui figurent dans ce chapitre, elle suscite approbation (majorité) ou scepticisme.

Des experts indépendants sont certes préférables à des experts «vendus», mais sont-ils vraiment un «contre-pouvoir» ou simplement le même pouvoir en plus humain et plus honnête? Le vrai contre-pouvoir à l'impérialisme technologique ne serait-il pas précisément spirituel? Peut-être vaudrait-il mieux parler d'équilibre entre recherche scientifique et éthique? (J.M.)

Que de «religieux» parmi les experts! (F.B.)

Sur quels critères apprécier les experts? Tout récemment encore, je me suis trouvé en face d'experts techniques compétents. En définitive, c'est moi non-expert qui ai dû trancher. (P.C.)

La contre-expertise est un devoir des associations privées suffisamment motivées pour y mettre le prix, mais elles doivent avoir un droit à l'accès aux données. Donc transparence totale. (C.-F. P.)

Le volontarisme

Ce mot en «isme» n'est peut-être pas le meilleur, encore qu'il enthousiasme parfois: c'est un «coin enfoncé entre le déterminisme de l'histoire et la liberté de l'homme» (E.B.).

Mais pour nous, il renvoyait à une évidence: quand le pouvoir devient sans limite, comme l'est en soi le pouvoir scientifique, il faut qu'il accepte (ou qu'on lui impose) des limites volontaires. Nous persistons et signons: c'est à tort qu'on parle à ce sujet d'«étatisme».

La discussion en revanche a été faiblement ouverte sur le contrôle du gouvernement par ordonnances. Le Parlement pourrait-il se saisir de certains sujets techniques, tels les seuils acceptables?

Il se mêle déjà trop de détails techniques. (F.B.)

Ce sujet, important, devrait être repris. Au même chapitre, plusieurs approbations pour dénoncer la cartelisation qui utilise pour se renforcer les normes de sécurité. Mais ce sujet est devenu de portée européenne; il est déjà entré par cette porte dans l'actualité.

La réversibilité et l'agriculture

Nous avons eu le sentiment que la réflexion accrochée au mot «réversibilité» méritait d'être prolongée, parce que stimulante. Elle peut être engagée au niveau philosophique, juridique; ou au niveau concret.

Nous avons été frappés, ayant parlé de la dégradation (irréversible?) des sols agricoles, de la vivacité des protestations. Les agronomes, tout en philosophant, aiment parler le langage des faits. Dans le débat, ils ont un rôle important à tenir.

A propos de culture intensive:

Le paysage viticole de Lavaux et de La Côte est un exemple des effets positifs de la culture intensive sur l'environnement, sans dégradation du sol! La concentration des moyens (mécanisation, semences sélectionnées, fertilisation, pesticides, soins au sol) n'exclut pas une culture raisonnée et non dévastatrice. Seule, l'utilisation de méthodes de cultures inappropriées peut mettre en danger le sol! La Suisse est un exemple de la

bonne conservation des paysages et des sols sur lesquels elle repose, cela grâce à une culture intensive! (M.R.)

Ou de dégradation des sols :

On demande des hommes politiques... osant dire que le progrès s'obtient par tâtonnements successifs («trial and error») et non par l'anathème jeté sur des techniques que l'on ne connaît même pas. Sait-on par exemple que «les lourdes machines qui tassent le sol» utilisent la traction multi-axes, ont des pneus plus larges et à basse pression, et qu'elles font en définitive moins de dégâts que leurs précurseurs dans les mêmes conditions? S'il veut faire œuvre utile, le politicien de demain encouragera l'étude et la protection du sol, il essayera de faire passer le débat du plan émotionnel et stérile au plan plus concret de la mise en valeur des résultats issus des recherches appliquées. (J.D.N.)

Au chapitre agricole toujours, notre proposition de dépasser l'actuelle politique des prix garantis ou celle, envisagée, des paiements directs par une politique contractuelle, nous a valu de plusieurs lecteurs la question: ce contrat entre qui et qui? qui garantira le revenu? Mais la question peut être retournée: qui aujourd'hui garantit les prix? qui assurera les paiements directs? A des interventions étatiques rigides pourrait être substituée une intervention plus souple, s'adaptant mieux au terrain et à la diversité des situations, faisant appel à la compétence des organisations professionnelles.

Quant à la proposition de *mettre la barre plus haut* pour les décisions où l'irréversibilité est en jeu, comme cela se fait dans le domaine financier où des majorités qualifiées sont parfois exigées, elle nous a valu plusieurs remarques sceptiques:

Le politique étant un jeu (au sens de la théorie du même nom) qui oblige à décider sans connaître tous les éléments entrant en ligne de compte, la planification devrait en effet être ouverte; mais la tendance (par ex. dans l'aménagement du territoire) consiste, en pratique, à renoncer à planifier pour répondre — sans prévoir — au coup par coup: la crainte de l'irréversibilité conduit aussi à la confusion.

Et plus loin: la hauteur de la barre n'empêche pas de spectaculaires renversements de tendance: tout le monde voulait les autoroutes tout de suite en 1960. (A.C.)

Dans le même sens, et tempérant le credo du pas-à-pas réformiste.

Les sociétés se développent par «à-coups» successifs, il n'est pas du tout surprenant qu'une approche globale ne corresponde plus à une époque. On trouve une très bonne analyse de deux périodes successives de la société dans le livre de Rosenvalley Le moment Guizot. Il nous explique en particulier que le besoin d'égalité qui s'était emparé de la société révolutionnaire est remplacé par un besoin équivalent de hiérarchie durant la période de la restauration. (E.B.)

L'utilisation des «prix vrais» pour mieux faire apparaître le coût social réel de certains produits a été peu contesté. L'idée est d'ailleurs inscrite au programme gouvernemental de la prochaine législature. Autre chose serait d'utiliser à cette fin des taux variables de la TVA, mais l'Europe ne va pas dans cette direction.

Dans le prochain DP, nous poursuivrons cette lecture en commun et nous esquisserons une première synthèse. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur:

Pierre Imhof (p)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Raoul Ghisletta (rg)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz

Catherine Dubuis

Jean-Claude Favez

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP. 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof,

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA